

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 56 (1905)  
**Heft:** 10

**Bibliographie:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie.

### *Ouvrages reçus.*

**La forêt communale de Macot.** (Tarentaise). Notice botanico-forestière, par *L.-F. Tessier*, inspecteur des Eaux-et-Forêts. Extrait de la Revue des Eaux-et-Forêts des 15 août et 1<sup>er</sup> septembre 1905.

La section de sylviculture du Congrès international d'agriculture de 1903, on le sait, a adopté le vœu qu'une notice phyto-géographique soit jointe à tous les travaux d'ensemble tels que : aménagement d'une forêt, revision d'un aménagement, constitution d'un périmètre, réglementation de pâturage.

Ayant eu l'occasion d'étudier en 1903—1904 la revision de l'aménagement de la forêt communale de Macot (875 hectares), située dans la partie supérieure du bassin de l'Isère, département de la Savoie, l'auteur a rédigé cette notice botanico-forestière pour répondre, autant que possible, à ce vœu du Congrès de Rome.

Le territoire en question présente, en effet, un fort beau champ d'études. Il occupe une surface de 20 à 25 km<sup>2</sup>, sur le versant de la rive gauche de l'Isère qui forme le flanc nord du Mont-Saint-Jacques, de la cote 700 à celle de 2400 m, soit environ sur 1700 m de différence de niveau.

L'étude entreprise par M. Tessier mérite de trouver des imitateurs, ailleurs qu'en Savoie, lors de l'élaboration des aménagements. Car c'est en connaissant les conditions de végétation dans lesquelles se trouve la forêt qu'il est vraiment possible de l'aménager et de faire une œuvre utile. Combien nous la préférons, passez-nous le terme, aux chinoiseries, dont malgré tout nous ne pouvons nous défaire et qui occupent souvent une place considérable dans certains de nos aménagements.

**Schweizerischer Forstkalendar.** Taschenbuch für Forstwesen, Holzgewerbe, Jagd und Fischerei. — Erster Jahrgang. — Herausgegeben von *Theodor Felber*, Professor am eidgen. Polytechnikum. — Huber & Co., éditeurs à Frauenfeld. Prix fr. 2. 50. 1906.

C'est avec plaisir que nous saluons, à sa première apparition, l'agenda forestier suisse, de M. le prof. Felber et que nous venons le recommander tout particulièrement à nos lecteurs.

Certes, les agendas ne manquent pas et les forestiers de langue française possèdent tous l'une ou l'autre des éditions publiées en Allemagne. Mais sans crainte d'être taxé de partialiste, nous pouvons dire qu'elles ne répondent pas toujours à nos besoins et à nos conditions. L'agenda forestier suisse, par contre, renferme une foule de renseignements utiles, non seulement au forestier et au marchand de bois, mais au pisciculteur et au chasseur. Il présente en outre l'avantage de commencer au mois d'octobre 1905, et de finir avec l'année 1906, en sorte qu'il peut être employé à dater du jour de son apparition.

Puisse le Schweizer. Forstkalendar vivre un grand nombre d'éditions : ce sera le meilleur moyen de l'améliorer encore et de l'adapter toujours mieux à nos conditions.

